

Gets you there.

CONDITIONS GÉNÉRALES NOOTEBOOM

- 1.2
- 1.3
- 1.5

- la disposition de l'offre et/ou du contrat qui prévaut.

 Article 2 Offres et acceptation

 1. Toutes les offres (et devis) de Nooteboom sont sans engagement, à moins qu'une période de validité ne soit indiquée dans l'offre.

 1. Uffre expire si le produit auquel elle se réfère n'est plus disponible.

 2.2. Une commande passée par le Client à Nooteboom ne le Nooteboom que si elle a été confirmée par écrit par Nooteboom ou dès que Nooteboom en user commencé l'exécution.

 2.3. Tout contrat est conclui à la condition suspensive que le Client s'avère suffisamment solvable sur la base de renseignements rerueille na rNorteboom.

- 2.4

Article 3 - Prix

- de Nooteboom en raison des dommages subis ou qui pourraient être subis suite à l'annulation de la commande par le Client.

 23 Prix

 Las prix indiqués par Nooteboom pour les services et/ou les biens à livrer par Nooteboom sont exprimés en euros et sont toujours
 hors taxe sur la veluer ajouité et autres cotts applicables à la vente et à la livraison, y compris, sans que cela soit limitait, les
 taxes publiques et les coits lés au transport, au chargement et au déchargement, les droits de douane à l'importation et les droits
 daccises, et sont basés sur une livraison « Ex Vioris» » conformément aux Inooterms en vigueur à la date de l'offre, saut doctord contraire par écrit (dans l'offre ou le contrat).

 53, au cours de la période suivant la conclusion du contrat, mais précédant la livraison (partielle ou non) une hausse des prix
 survient dans les facteurs influençant les facteurs de coût de Nooteboom (y compris, mais sans s'y limiter, les changements dans
 les prix des mairieux et des maitres premières, le transport, l'énergie et les taux de change), Nooteboom est en droit
 d'augmenter le prix dû d'un taux proportionnel.

 24 Modification de la commande, travaux en plus et en moins
 Les modifications de la commande, travaux en plus et en moins
 Si, après et concluent.

 53, après et concluent de contrat, le Client souhaite apporter des modifications à le vaccution du contrat, le Client souhaite apporter des modifications à le la commande, de quelque nature que ce soit, ne prendront effet que si elles ont été convenues par écrit entre
 Nooteboom et le Client souhaite apporter des modifications à le vaccution du contrat, Nooteboom décidera si et,
 dans l'affirmative, à quelles (autres) conditions ces modifications peuvent encore être acceptées dans le cadre du contrat.

 54 per le de le variation de la commande, de quelque nature que ce soit, Nooteboom sera en droit de facturer au Client les coûts

 55 per la leur les vous de la commande, de quelque nature que ce soit, Nooteboom sera en droit de facturer au Client les coûts

- supplémentaires découlant de ces mooncaturus.

 5 Délai de livraison

 Le délai de livraison des services et/ou des biens à livrer par Nooteboom ne commencera qu'une fois que Nooteboom aura reçu
 l'acompte convenu, la confirmation écrite de la commande et les informations requises de la part du Client.

 Les délais de livraison mentionnés sont indicatifs et ne doivent jamais être considérés comme des délais de rigueur.

 Le Client ne pourra prétendre à aucune indemnisation pour les domnages, directs ou indirects, quelle que soit leur nature, résultant de l'expiration des délais convenus ou spécifiés par Nooteboom ou de la résiliation du contrat.

- résultant de l'expiration des délais convenus ou spécifiés par Nooteboom ou de la résiliation du contrat.

 10.10

 Le Client est tenu de vérifier les biens livrés immédiatement après la livraison afin de déceler d'éventuels défauts et/ou degradations. Le Client est tenu de vérifier les biens livrés immédiatement après la livraison afin de déceler d'éventuels défauts et/ou dégradations. Le Client est tenu d'informer Nooteboom par écrit de tout défaut de/ou dégradation dans les sept jours suivant la date le 10.11

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10.12

 10. 6.3
- 6.4

- de la réclamation n'est pas possible, le Client ne peut plus faire valoir ses droits.

 The qui concerne les livraisons de biens neufs (y compris de pièces défachées et de matériaux), Nooteboom garantit au Client peut de la pour concerne les livraisons de biens neufs (y compris de pièces défachées et de matériaux), Nooteboom garantit au Client peud un nombre de la livraison des biens que ces biens auront les caractéristiques nécessaires à une utilisation normale. Ce qui est considéré par Nooteboom comme une « utilisation normale » est décrit dans les instructions et dispositions fournies au Client. Nooteboom accorde une garantie de six mois sur les biens réparés et inspectés (y compris les pièces défachées et matériaux). Les garanties vivées aux paragraphes 1 et 2 du présent article ne sont pas applicables, le cas échéant, et sont caduques si :

 a) le Client ne s'est pas conformé aux dispositions de l'article 6 des présentes conditions générales ;

 b) le Client ne s'est pas conformé aux dispositions de l'article 6 des présentes conditions générales ;

 c) les défauts des biens sont la consèquence d'une utilisation normale ;

 c) les défauts des biens sont la consèquence d'une utilisation normale ;

 d) continuatif, les charges excessives ou l'entretient insuffisant et cloir unadéquat ;

 d) et de la contrait de l'article des matériaux ou des pièces défachées qui ont été mis à des des la consequence d'une usure normale ;

 e) le Client ou des tiers effectuent ou ont effectué des travaux sur les biens pendant la période de garantie sans le
- - aisposinion ou recommandes par le Client; le Client ou des biens pendant la période de garantie sans le le Client ou des biers effectuent ou not effectué des travaux sur les biens pendant la période de garantie sans le consentement préalable de Nocteboom; le Client n'a pas coopéré el/ou ne s'est pas conformé à un ordre de retrait ou d'inspection et de réparation (d'un composant) d'un bien à la demande de Nocteboom;
- f) le Client n'a pas coopéré et/ou ne s'est pas conformé à un ordre de retrait ou d'inspection et de réparation (d'un composant) d'un bien à la demande de Nocleboorn;
 g) le Client n'a pas rempli toutes ses obligations découlant du contrat avec Nocleboom, des instructions, des conditions générales ou d'autres contrats associés.

 Dans la mesure où les biens fournis par Nocleboorn ne sont pas neufs, Nocleboorn livre ces biens en l'état et sur le lieu sur lequel ils se trouvent à la date de la conclusion du contrat, sans que Nocleboorn ne donne aucune garantie quant à l'utilité, l'adéquation, la qualité marchande ou l'aptitude à un quelconque usage des biens en question. Au cas où le Client achète la marchandise à distance (sans la vivi), il accepte les hamachandise dans son intégrialité. Le Client accepte les biens achètes dans l'étans lequel ils se trouvent au moment de la conclusion du contrat, y compris tous les vices connus et acchée. Nocleboom décline toute responsabilité pour les vices (cachés), les dommages ou les réclemations de tiers en rapport avec les biens qui ne sont pas neufs fournis au Client.

 Si Nocleboom considère qu'une réclamation concernant un ou des biens neufs livrés est fondée, Nocleboom, sans être obligé de payer une compensation, peut choisir entre : le remplacement du ou des biens, la réparation adéquate du ou des biens, ou l'emission d'une note de crédit pour le ou les biens livrés pour , au maximum, la valeur de la facture.

 Si Nocleboom estime que la réclamation concernant un bein révisé ou réparé sur commande est fondée, Nocleboom sans être obligé de payer une compensation, peut choisir entre : curriger les traitement ou la réparation mai exécutés ou réparer et/ou remplacer les composants fournis à cet effet ou émettre une note de crédit pour, au maximum, la valeur de la facture.

 Si Nocleboom estime qu'une réclamation concernant un bein hivé neu d'un oble révisée ou réparé sur commande n'est pas fondée, le Client est redevable à Nocleboom des frias que Nocleboom à de fraite eu du ou

- 7.7
- 7.8

- nécessaire, le Client prend en charge les frais de transport des techniciens de service et/ou des outils, saur accora contraire œux entre les parties.

 8 B-Réserve de propriété et droit de rétention
 La propriété des biens livrés par Nocteboom au Client ne sera transférée au Client que lorsque celui-ci aura payé à Nocteboom l'intégrailté du montant du pour les livraisons et/ou travaux, y compris les inférêts et les frais.

 Pendant la période où la propriété des biens revient encore à Nocteboon. Le Client est tenu de prendre soi ne biens avec la diligence requise. Le Client est identifiés comme étant la propriété de Nocteboon. Le Client est tenu de prendre soi ne biens avec la diligence requise. Le Client est und unit en une des seus re à ser s'ais les biens contre l'incendie, l'explosion, les dégâts des eaux et le vol. Le Client est tenu de présenter la police d'assurance à Nocteboom des sa première demande.

 Si le Client néglige de se conformer à un quelconque engagement vis-à-vis de Nocteboom a tout pouvoir pour reprendre sans ontification in mise en demeure préslable les biens livrés sous réserve de propriéte, le Single, sans préjudice du droit à indennisation reconnu à Nocteboom et sans que Nocteboom es soit tenue de rembourser les mortants payés jusque-là par le Client, Si Nocteboom et sans que Nocteboom es soit tenue de rembourser les mortants payés jusque-là par le Client, Si Nocteboom et sans que Nocteboom es soit tenue de rembourser les mortants payés jusque-là par le Client, Si Nocteboom et sans que Nocteboom et soit ex couvent les behiers de garantir l'accès auxoits biens. Si le Client ette un dy apporter futue colaboration il folt par exemple, sans préjudice le Client de livrés, il n'a pas le droit de de disposer de ces biens et/du de les mettre en gage ou de les grever d'un droit de s'éstre de biens qu'il ui ont été livrés, il n'a pas le droit de disposer de ces biens été ui de les mettre en gage ou de les grever d'un droit de s'éstre de s'és tes tiers souhaitent créer ou faire valoir des droits y,

- 8.6
- Noteboom a le droit, dans le cadre de toute réclamation contre le Client pour quelque raison que ce soit, d'exercer son droit de rétention sur toutes les marchandises du Client qui sont pour quelque raison que ce soit sous le contrôle de Nooteboom. Le droit de rétention du Client est expressément exclu.

 Noteboom est réputé avoir été irrévocablement autorisé par le Client à retirer ou faire retirer les biens en question du lieu où ils se trouvent Les biens figurants ur les factures impayées et se trouvant dans les locaux du Client sont considérés comme étant liés à ce se factures et donc soumis au droit de réserve de propriété.

 Le Client est également tenu d'accorder à Nooteboom à sa première demande, un droit de rétention non divulgué sur les créances que le Client a ou aura à l'encontre des les concernés. En cas de reflus du Client, cette disposition sera considérée comme un mandat irrévocable pour Nooteboom d'exécuter cette obligation. Dans une tota, les présentes conditions générales sont applicables comme acte notairé requis et la date de la facture comme date d'octroi du droit de rétention, dans la mesure ou l'acte notairé n'a pas encore été enregistré.

 Tous les coûts assocés à cet article et l'a l'application des droits de Nooteboom sont entièrement à la charge du Client, y compris, mais sans sy limiter, tous les frais de transport.

- P Genéralités

 Les présentes conditions générales concernent toutes les offres et tous les contrats établis et con
 B.V., Nocteboom Group B.V. et ses finales, dont notamment Nocteboom Trailers B.V., Nocteboom Global Train
 B.V., Nocteboom Trailers B.V., Nocteboom Global Train
 B.V., Nocteboom Trailers B.V., Nocteboom Global Train
 B.V., Nocteboom Trailers B.V., Nocteboom SRL, Nocteboom UK Ltd. ou Nocteboom Trailers B.V., Nocteboom SRL, Nocteboom UK Ltd. ou Nocteboom SRL, Nocteboom UK Ltd. ou Nocteboom SRL, Nocteboom UK Ltd. ou Nocteboom SRL, Noct

- Saut convention contraire écrite entre les parties, les paiements doivent intervenir dans les septi (7) pours survein la deut de l'acture. En cas de non-respect du délai de paiement, le Client est de plein droit en défaut de paiement (donc sans qu'une lettre de relance ou une mise en demeure soit exigée). En cas de défaut de paiement du montant de la facture ou de la partie impsyée de celle-ci, le Client est redevable à Nocteboor d'intérêts de retard mensuels équivalents à Euribor + 1,5 %, à calculer à partir de la date d'échéance jusqu'à la date de paiement. Sans préjudice du droit reconnu à Nocteboorn d'exiger l'indemnisation du préjudice effectivement subi, le Client est tenu dans ce cas de rembourser à Nocteboorn d'exiger l'indemnisation du préjudice effectivement subi, le Client est tenu dans ce cas de rembourser à Nocteboorn de sièger l'indemnisation du préjudice effectivement subi, le Client est tenu dans ce cas de rembourser à Nocteboorn de sièger l'indemnisation du présent article restent applicables même si les frais susmentionnes sont supérieurs à une éventuelle condamnation aux dépens en vertu des articles 237 et suivants du cas paide de Procédure cuille.

- les frais effectivement engagés dans le cadre de la procédure. Les dispositions du présent article restent applicables même si les frais susmentionnés sont supérieurs à une éventuelle condamnation aux dépens en vertu des articles 237 et suivants du Code néerlandais de Procédure civile.

 10. Noteboom est autorisée à tout instant à exiger un paiement avant la livraison ou au moment de la livraison.

 10. À la première demande de Nooteboom, le Client est tenu de fournir une garantie suffisante avant que Nooteboom n'effectue la livraison ou ne commence la livraison devoi l'exécution. Si le Client ne fournir pas une garantie adéquate dans le délai fixé par Nooteboom, Nooteboom cessera ses activités, sans préjudice des dispositions de l'article 11 des présentes conditions générales. Noteboom décline toute responsabilité pour tout dommage et/ou coût résultant d'une telle cessation d'activité.

 10.8 Avant la livraison ou l'exécution de la commande, Nooteboom est à tout moment en droit d'exiger les cautions qu'il juge appropriées pour l'exécution des obligations du Client. Tout refus du Client de fournir une caution accorde à Nooteboom le droit appropriées pour l'exécution des obligations du Client. Tout refus du Client de fournir une caution accorde à Nooteboom le droit appropriées pour l'exécution des obligations du Client. Tout refus du Client de fournir une caution accorde à Nooteboom le droit 10. Les paiements effectuées par le Client viennent d'abord en déduction de tous les frais dus, puis des intérêts pus le des la commandes de la commande de la commande de la commande le comma

- 11.3
- d) le Client a déposé son bilan ou le Client est déclaré en faillite ;
 e) le Client a déposé une demande de restructuration de dettes en vertu de la loi néerlandaise sur la restructuration de la dette de personnes physiques (WSNP) ou fait l'objet d'une restructuration de dettes en vertu de la loi WSNP ;
 nue partie importante des actifs du Client fait l'objet d'une restructuration de dettes en vertu de la loi WSNP ;
 nue partie importante des actifs du Client fait l'objet d'une saisie ;
 e) au moment de la conclusion du contrat, le Client était tenu de fournir une garantie pour l'exécution des obligations contractuelles et ette grarantie n'a pas été fournie ou elle est insuffisante.
 Si Nooteboom résilie ou suspend le contrat conformément au présent article, toute créance de Nooteboom sur le Client devien immédiatement exigible. Si Nooteboom suspend l'exécution de ses obligations, elle conserve ses droits légaux et contractuels. Si Nooteboom procéde à une résiliation ou à une suspension conformément au présent article, elle ne sera pas tenue à une quelconque indemnisation pour les dommages et indevien de partie de partie (au partie de l'accompte à titre de pénalité, sans préjudice du tort de Nooteboom de réclamer des dommages et intéréts. Nooteboom a également le droit de résilier le contrat si des circonstances surviennent qui rendent l'exécution du contrat en l'état.
- contrat en letat.
 Si le Client est tenu responsable de la résiliation du contrat par Nooteboom, le Client est tenu d'indemniser Nooteboom pour les dommages, y compris, mais sans s'y limiter, les coûts de stockage et de transport ainsi que la perte de profit, que Nooteboom a encourus directement ou indirectement en usindirectement en casion de la résiliation.
 Si le Client na satisfait pas à ses obligations en vertu du contrat, Nooteboom est en droit de résilier le contrat avec et le contrat avec et le contrat avec et le contrat avec et le minédiat, sans du place de l'entre de l

12 - Responsabilité Nooteboom ne sera n

- le 12 Responsabilité

 Nooteboom ne sera pas responsable des dommages résultant d'un manquement à ses obligations, sauf en cas de faute intentionnelle ou de négligence grave de la part de cadres de Nooteboom.

 Nooteboom n'est jamais responsable des pertes commerciales, des autres pertes indirectes ou consécutives subies par le Client ou des tiers, ce qui inclut en tout cas les dommages causés par l'interruption d'activité, la perte de profit, la perte de revenu ou la petre d'utilisation et les dommages aux articles autres que ceux fournis par Nooteboom.

 Le Client est tenu d'indemniser ou de dégager Nooteboom de tout ersponsabilité contre toute réclamation de tiers en rapport avec ou découlant du présent contrat.

 En tout état de cause, Nooteboom n'est responsable du préjudice subi par le Client qu'à hauteur du montant de l'indemnité versée par l'assurance de Nooteboom, majoré de la franchise. La responsabilité de Nooteboom dans le cadre du contrat condueve le Client est en tout état de cause limitée à un maximum du montant indiqué sur la facture pour la livraison des biens à l'origine du préjudice. La responsabilité de Nooteboom sera en tout état de cause limitée à un maximum du montant indiqué un alternative pour la livraison des biens à l'origine du préjudice. La responsabilité de Nooteboom sera en tout état de cause limitée à un maximum du montant indiqué au montant couvert par sa compagnie d'assurance.

- Articles Sasurance.

 Articles

- Toutefois, ceci ne s'applique pas si la prece deja intre una niver una production de la production de Article 14 Loi applicable et iuridiction

 14.1 Toutes les offres, contrats et transactions auxquelles s'appliquent les présentes conditions générales sont régis par le droit néret nadra. Cela s'applique également si l'obligation est exécutée en tout ou en partie à l'étranger ou si le Client avec lequel une relation juridique est établie est établi à l'étranger.

 14.2 Les éventuels différends liés au contrat seront régiés exclusivement par le tribunal de Celderland, site d'Arnem.

 14.3 Les traités internationaux, y compris la Convention de Vienne sur les contrats de vente internationale de manchandises, et tou réglementation internationale future concernant la vente de biens meubles, dont les effets peuvent être exclus par les parties,